

Date de la réunion : 13/04/2022

Rédacteur : Animatrice Me Bronsart Marine

Participants :	<u>Nom Prénom :</u> Président : VARLEZ Michel Vice-présidente : VILAIN Chantal Représentants des résidents : LEGAY Jacqueline (titulaire) LEGAY Colette (suppléante) Représentants des familles : BERANEK Françoise (suppléante) MILET Isabelle (famille) Représentants du personnel : Représentants des élus : POTIER Sylvia (titulaire) Directeur : GILLERON Laurent Invitée : BRONSART Marine (Animatrice) EXCUSÉES : PERTUZON Annie (titulaire), LUDEWIG Myriam (personnel), KERN Claudine (élus titulaire), HAVEZ Christine (élus suppléante), HAMIAU Maud (élus suppléante)
-----------------------	--

Ordre du jour :

1. Présentation du rapport d'activité 2021
2. Présentation des projets de rénovation actuels et futurs
3. Questions diverses des usagers et des familles
4. Agenda

Madame Chantal VILAIN demande l'autorisation à monsieur Michel VARLEZ pour prendre la parole et débiter le CVS par la lecture d'une lettre qu'elle a rédigé expliquant son ressenti sur l'accompagnement de sa maman.

Monsieur Michel VARLEZ donne son autorisation.

Madame Chantal VILAIN procède à la lecture de sa lettre qui abordera plusieurs sujets. Elle demande à ne pas être interrompue et que l'on revienne sur certains sujets à la fin de sa lecture.

« Depuis fin novembre 2018, la situation dans l'unité du 1^{er} étage est de plus en plus critique. »

« Beaucoup de résidents arrivent avec des troubles du comportement de plus en plus prononcés et pourtant, il n'y a pas plus de personnel pour les accompagner. »

« Le manque de personnel se fait ressentir. » « Elles font ce qu'elles peuvent ! »

« Le personnel est bienveillant mais il manque considérablement de temps pour effectuer toutes les tâches qu'on leur demande »

« Négligence sur les soins d'hygiène, le nettoyage des mains et de la bouche après un repas, l'hygiène buccodentaire, les changes pas toujours réalisés à temps... »

« Habillement des résidents non adapté à la saison » (photos à l'appui)

« Créons des postes qui permettront plus de présence, de compagnie, de suivi (hydratation, changes, hygiène, manucure/pédicure, etc...), d'ateliers de stimulation cognitive, de petites attentions etc... auprès des résidents »

Fin de la lecture.

Monsieur Laurent GILLERON répond aux divers points abordés.

Chaque résident arrive avec un degré de dépendance et/ou de troubles cognitifs différents. La mixité au sein de l'EHPAD « Harmonie » était une volonté afin d'éviter la concentration et l'isolement d'un public, de favoriser les échanges et le lien social.

Aujourd'hui, la direction a conscience que la situation a changé suite à l'évolution des profils des résidents hébergés. Un projet de créer une unité fermée / sécurisée (type U.V.A.) est en cours. L'unité permettra de prendre en charge 13 résidents. Elle sera installée au rez-de-chaussée (Bois des Chartreux). Le projet permettra également de faire la demande de personnel supplémentaire et qualifié auprès des financeurs (ARS).

Nous n'avons pas assez de personnel, c'est un fait. Nous souhaiterions toutes et tous plus d'accompagnement pour nos aînés.

Monsieur Laurent GILLERON rappelle que la résidence « Harmonie » bénéficie d'un ratio d'encadrement supérieur à celui du ratio national.

De plus, il est de plus en plus difficile de recruter du personnel pour les remplacements par manque de candidatures (Le travail n'est pas assez reconnu, valorisé et rémunéré).

Monsieur Laurent GILLERON répond également au sujet de la demande de création de postes évoqués afin de répondre aux petites attentions du quotidien auprès des résidents. Le comité des âges répond favorablement à un grand nombre de demande de stage, immersion, bénévolat, service civique pour justement répondre le plus favorablement à celles-ci.

Monsieur Laurent GILLERON indique que l'EHPAD « Harmonie » a tout de même un large panel de professionnels : médecin coordonnatrice, psychologue, ergothérapeute, psychomotricienne, Assistants de Vie Sociale, Aides-Soignants, Assistants de Soins en Gérontologie, animatrice.

Madame Sylvia POTIER répond également que budgétairement nous ne pouvons pas embaucher plus de personnel. La seule solution serait d'augmenter le tarif d'hébergement mais ce n'est pas ce que souhaite l'établissement. Madame Potier souligne la participation des communes du SIVU dans le financement des établissements et que là aussi le financement reste complexe.

Madame Françoise BERANEK suggère que pour avoir plus de temps auprès des résidents, les soignants ne devraient plus faire le ménage.

Monsieur Laurent GILLERON répond que c'est une organisation qui a été mise en place une nouvelle fois pour enrichir le nombre de personnel auprès des résidents, accentuer l'accompagnement. Si l'on embauche une personne pour le ménage, nous devons retirer un soignant.

Concernant l'hygiène, Monsieur Laurent GILLERON informe que le personnel va être sensibilisé à l'hygiène buccodentaire, que les changes sont effectués comme il se doit avec un dispositif de qualité déjà mis en place. Une sensibilisation et/ou formation sera mise en place afin d'améliorer le suivi de l'état cutané durant les changes. Un logiciel pour les commandes des produits d'incontinence est présent et il permet pareillement de calculer le nombre moyen de changes par jour et par résident. Nous sommes à 2,2 changes par jour et par résident incontinent, ce qui est une bonne moyenne.

Pour la pédicure, les soignants peuvent effectuer le soin, ils y sont formés sauf pour les « pieds difficiles » (diabétique, ongles durs) où une prise en charge par un professionnel (pédicure) est organisée. Il n'y a pas de fréquence définie, c'est à la demande du résident ou au constat des soignants.

Madame Isabelle MILET demande si le Comité des âges est assuré pour la perte des lunettes des résidents et exprime la difficulté de devoir refaire des lunettes pour une personne âgée.

Monsieur Laurent GILLERON répond que le Comité des âges est assuré en cas de perte ou de casse dans les situations où l'établissement est responsable.

Pour y remédier, une « fiche d'identité » va être mise en place. Sur cette fiche, il sera indiqué si le résident porte des lunettes, des appareils auditifs, des appareils dentaires, etc... Il y aura également des photos de chaque élément. Malheureusement la présence de troubles cognitifs chez les résidents accentue ce phénomène.

Le Comité des âges travaille avec les opticiens qui interviennent à domicile gratuitement pour réaliser des contrôles visuels, des réparations de lunettes, des nettoyages d'appareils auditifs. Un rendez-vous est programmé le 6 mai 2022 à 9h30 avec Optic 2000. Les infirmiers vont lister les besoins de chaque résident.

1. Présentation du rapport d'activité 2021

Monsieur Laurent GILLERON informe et présente les 6 thématiques du projet d'établissement :

- 1) Dénutrition, alimentation et textures modifiées
- 2) Trouble du comportement, PASA, Projet d'unité de Vie Alzheimer
- 3) Projet de Vie Personnalisé
- 4) Soins palliatifs, douleur
- 5) Contention et chute
- 6) Circuit des médicaments

Madame Chantal VILAIN demande quel est l'accompagnement proposé lors d'un décès et regrette le manque d'information à ce sujet.

Monsieur Laurent GILLERON explique la présence des directives anticipées à remplir et les différentes possibilités d'accompagnement lors d'un décès. Lorsqu'une fin de vie dépasse nos compétences et que les directives anticipées indiquent qu'il ne faut pas de transfert à l'hôpital, nous avons la possibilité de travailler avec l'H.A.D. La famille peut être présente de jour comme de nuit, un lit est mis à disposition pour la famille. Un travail est en cours afin d'améliorer la diffusion de ces informations.

Monsieur Laurent GILLERON explique que le rapport d'activité 2021 est favorable.

Monsieur Laurent GILLERON aborde les objectifs :

- Réaliser l'évaluation interne en 2022
- Ecrire le projet d'établissement en 2022
- Organiser des formations internes
- Mettre en application les protocoles
- Proposer des formations professionnelles au personnel
- Maintenir les échanges avec le CVS
- Conserver et accroître le retour des usagers (questionnaire de satisfaction)
- Réaliser un travail de communication

2. Présentation des projets de rénovation actuels et futurs

Monsieur GILLERON Laurent énumère les projets de rénovations en cours ou futurs :

- Unité « bois des chartreux » : terminée. Reste la cuisine qui sera changée lorsque l'unité deviendra une unité de vie sécurisée.
- Unité « Sentier d'Havre » : en cours, il reste des peintures à faire et la cuisine à changer.
- Unité « les Pâturettes » : le projet est de créer une salle d'animation, réalisation en 2022.
- Unité « Sentier des Haies » : en cours, il reste la cuisine à changer.
- Le restaurant « le palais gourmand » : le projet est de changer le sol, les peintures, les rideaux et le mobilier, réalisation 2022/2023.

3. Questions diverses des usagers et des familles

Madame Françoise BERANEK informe que la vaisselle n'est pas toujours très propre.

Monsieur Laurent GILLERON répond que depuis la crise sanitaire, les résidents des unités ont mangé et mangent plus souvent dans leur unité. À l'heure actuelle, les cuisines sont équipées d'un lave-vaisselle classique mais au vu de l'utilisation plus fréquente, une réflexion est en cours pour passer sur un matériel professionnel. Les consignes d'une bonne prise en charge de la vaisselle seront rediffusées dans les services.

Madame Isabelle MILET remercie l'animatrice pour les activités proposées et les photos mises sur le site Facebook qui permettent de voir ce qu'il se passe à l'EHPAD et qui donnent « du baume au cœur ».

Madame Jacqueline LEGAY demande pourquoi le personnel a été changé. Elle est peinée de ne plus voir certaines soignantes avec qui elle a créé des affinités.

Monsieur Laurent GILLERON répond que ce roulement est organisé afin de répondre aux variables du niveau de dépendance des services (adaptabilité du ratio d'encadrement et des compétences des soignants), pour casser les routines de travail qui peuvent être néfastes dans l'accompagnement des résidents, de donner un nouveau souffle aux soignants.

Madame Françoise BERANEK soulève le problème du gaspillage alimentaire le soir.

Monsieur Laurent GILLERON explique que le soir, les repas sont préparés en cuisine puis placés dans des chariots maintien chaud/froid pour être livrés dans chaque unité. Lorsque la nourriture sort de la cuisine, on ne peut pas faire machine arrière, la nourriture non consommée le soir même doit être jetée. Pour pallier ce gaspillage alimentaire, l'équipe soignante est en train de créer un document qui permettra d'équilibrer les quantités des assiettes selon l'appétit du résident.

Madame Sylvia POTTIER intervient également pour expliquer qu'elle-même à chercher des solutions pour résoudre ce problème de gaspillage alimentaire, en offrant le surplus à des associations par exemple, mais les lois sont tellement strictes que la mise en application ne serait pas réalisable.

Madame Chantal VILAIN et madame Françoise BERANEK trouve que certains repas ne sont pas adaptés, visuellement non appétissants ou généralement pas au goût des résidents. Madame Chantal Vilain mentionne comme exemple les rollmops et madame Françoise BERANEK les crêpes au chocolat mixées.

Monsieur Michel VARLEZ rebondit pour dire que les rollmops, lui, il aime ça et que lorsque le menu ne plait pas, il y a un large choix de substitution.

Monsieur Laurent GILLERON explique qu'effectivement il y a un menu de remplacement. Pour que tout le monde ait cette information, il propose que cela sera indiqué à l'avenir sur les feuilles de menu que les résidents remplissent chaque semaine. Une attention particulière est portée sur la présentation des repas depuis quelques semaines déjà. Une commission des menus est organisée chaque mois entre les résidents, un cuisinier, le comptable responsable des commandes, la cadre de santé, une infirmière, une soignante et l'animatrice. Cette commission permet d'avoir un retour sur la consommation des menus passés, de valider les menus pour la période à venir et permet à tous les acteurs de s'exprimer (suggestions, attentes, goûts, etc...).

4. Agenda

Le prochain CVS aura lieu courant septembre.

Ce compte rendu a été validé par l'ensemble des membres du CVS le _____

Président du CVS
VARLEZ Michel

Secrétaire de séance
Françoise BERANEK